

Nous sommes à nouveau alertés par des retraités IEG qui ont reçu des courriers de leur fournisseur d'électricité (EDF SA) et gaz (ENGIE) leur indiquant qu'avec la fin des tarifs réglementés, il est nécessaire de passer sur un nouveau contrat.



Ce courrier est adressé à l'ensemble des clients d'EDF SA et d'ENGIE qui sont encore sur un tarif réglementé gaz.



Le « TARIF AGENTS », notre tarif particulier d'électricité et de gaz, n'est en rien lié au tarif réglementé des clients particuliers qu'il soit gaz ou élec.

Ce courrier n'aurait pas dû être envoyé aux agents, qu'ils soient en activité ou en inactivité de service, mais EDF SA et ENGIE ne se sont à nouveau pas embarrassés pour sortir de leurs listes d'envois les bénéficiaires du « Tarif Agents ».



NE RÉPONDEZ PAS À LEURS COURRIERS

ET À TOUTES LES TENTATIVES QUI ARRIVERONT DANS LES PROCHAINS MOIS.



La fin du tarif réglementé gaz va obliger les clients particuliers à devoir changer de tarif, d'où la bataille des fournisseurs pour les capter... **CE QUI N'EST PAS LE CAS DES RETRAITES DES IEG QUI SONT EUX AU « TARIF AGENTS » ... qui lui ne changera pas !**



Les retraités des IEG doivent impérativement prendre :

- ▶ Tarif élec chez EDF
- ▶ Tarif gaz chez ENGIE !

L'interlocuteur « Tarif Agents » pour les retraités reste la CNIEG à qui il faut faire connaître rapidement tout changement de domicile.

Depuis, la réorganisation des Unités de Services Régionales de l'opérateur commun de distribution (ENEDIS/GRDF), il n'y a plus d'interlocuteurs dans chaque région pour gérer le tarif agent pour les retraités.

Concernant les problèmes de mise en œuvre du « **Tarif Agents** » pour les retraités (une fois la déclaration faite à la CNIEG) contactez l'**ANGANE** (Agence Nationale de Gestion des Avantages en Nature Énergie), dont vous trouverez les coordonnées ci-après.

Contact :

01 55 82 78 83

www.fnme-cgt.fr



FNME Union Fédérale des Retraités

263 rue de Paris
93516 MONTREUIL CEDEX



L'ANGANE est joignable :



angane@enedis-grdf.fr

Indiquez en objet du mail :

- Votre numéro de département
- Votre matricule CNIEG (Caisse de retraite des Industries électriques et gazières).



09 69 39 58 60



2 rue Vasco de Gama
Bat C
44800 Saint-Herblain

Indiquez en objet du Courrier :

- Votre numéro de département
- Votre matricule CNIEG (Caisse de retraite des Industries électriques et gazières).

Les délais de traitement peuvent être longs... **l'UFR vous propose de vous mensualiser (20 €/mois)** cela vous évitera des factures importantes en attendant l'application du « Tarif Agents ».

Contact :

01 55 82 78 83

www.fnme-cgt.fr



FNME Union Fédérale des Retraités

263 rue de Paris
93516 MONTREUIL CEDEX

